

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2020

N° 658 / Avril 2021

L'ÉCONOMIE DE LA MARTINIQUE EN 2020 : « JE PLIE, ET NE ROMPS PAS »¹

Comme le roseau de la fable de La Fontaine, l'économie martiniquaise a plié bas en 2020 sous l'impact de la crise sanitaire. Au plus fort de la crise, qui coïncide avec le premier confinement, la baisse d'activité atteindrait -20 % et prèlèverait au moins 3 points au produit intérieur brut de la région. Les fermetures des commerces et la limitation des déplacements ont significativement affecté la consommation des ménages. Dans ce contexte, l'indicateur du climat des affaires (ICA) connaît sa plus forte baisse depuis les événements sociaux de 2009. En particulier, les entreprises des secteurs les plus exposés aux restrictions d'activité, au premier rang desquels le tourisme, voient leur chiffre d'affaires divisé de moitié. Toutefois, l'économie martiniquaise semble moins souffrir de la crise sanitaire que l'Hexagone. La circulation du virus est dans l'ensemble moins intense sur l'île que sur le continent. La taille du secteur non marchand a pu protéger, dans une certaine mesure, l'économie locale. L'agilité des petites structures dont est essentiellement composé le tissu entrepreneurial de l'île, en particulier dans le secteur de la construction, limite le recul de l'activité. Enfin, les dispositifs d'aide mis en place par l'État jouent pleinement leur rôle contracyclique localement, limitant la dégradation du marché de l'emploi comme celle des trésoreries des entreprises. Il n'en reste pas moins que l'économie martiniquaise expérimente en 2020 l'une des plus dures récessions de son histoire moderne.

L'activité se contracte en Martinique sous l'effet de la crise sanitaire

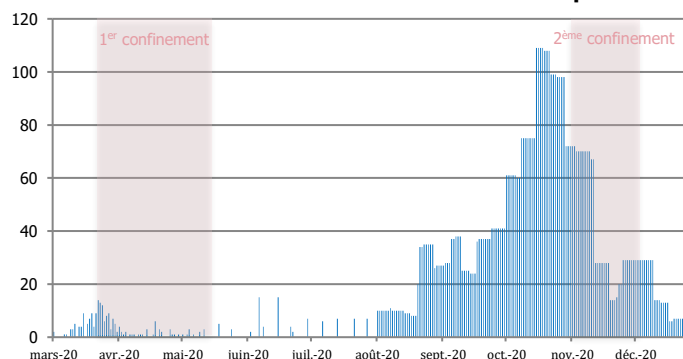
Une année de *stop-and-go* sanitaire et économique

En Martinique, les premiers cas avérés de contamination au Covid-19 sont détectés le 5 mars 2020 et la circulation du virus atteint son point culminant à l'automne (109 cas le 19 octobre), lors de ladite « deuxième vague ». L'activité de l'île n'en est pas moins rythmée tout au long de l'année 2020 par le *stop-and-go* des mesures de protection sanitaire et de restriction économique, qui propagent successivement un choc d'offre et un choc de demande.

Un premier confinement national débute le 16 mars, qui soumet le voyage aérien à des motifs impérieux, restreint les déplacements individuels et limite l'activité économique aux seuls besoins vitaux (autorisation d'ouverture pour les magasins et marchés alimentaires, les banques, les pharmacies, les stations-essence...). Il provoque une forte baisse d'activité. Il est levé intégralement le 22 juin.

Pendant l'été, les voyages entre l'Hexagone et la Martinique sont de nouveaux autorisés, mais à partir du 11 juillet un test Covid négatif devient obligatoire à l'embarquement et une semaine de

Évolution quotidienne du nombre de cas avérés de contamination au Covid-19 en Martinique



Source: www.data.gouv.fr, Iedom

¹ Jean de La Fontaine (1668), Le chêne et le roseau, livre I des *Fables choisies et mises en vers* par M. de La Fontaine.

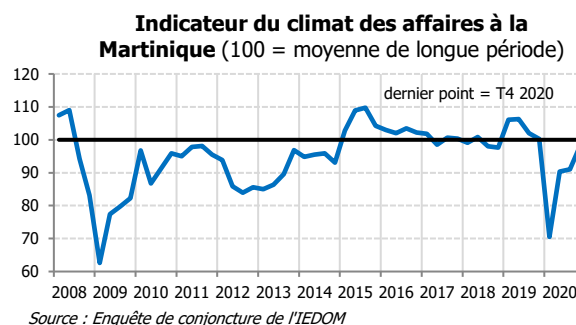
« distanciation renforcée » est exigible à l'arrivée. Une reprise de l'activité est alors à l'œuvre, mais elle n'a pas la force d'un rattrapage.

Un second confinement se déroule en Martinique du 30 octobre au 15 décembre. Moins restrictif (les établissements scolaires et services publics restent ouverts), il pèse surtout sur l'activité des secteurs les plus exposés tels que le tourisme. À fin décembre, la Martinique compte 6 148 cas avérés de contamination.

Coup de froid sur le climat des affaires

Dans un tel contexte, le climat conjoncturel connaît en 2020 sa plus forte baisse depuis les événements sociaux de 2009. À la fin du premier trimestre, au plus fort des restrictions d'activité, l'indice du climat des affaires chute à 70,5 points. Il rebondit les trimestres suivants, mais dans des proportions insuffisantes pour rattraper son niveau de 2019. Il termine l'année à 98,2 points, c'est-à-dire non loin de sa moyenne de long terme, qui correspond au seuil au-delà duquel l'activité est considérée comme en expansion.

Les chefs d'entreprise, sondés dans le cadre de l'enquête de conjoncture, identifient avant tout leurs difficultés comme découlant du choc de demande qui s'est traduit par la perte durable de leur clientèle, à partir du premier confinement. Les difficultés liées au choc d'offre, la perturbation de leur organisation interne (effectifs, conditions de travail) et de leurs approvisionnements arrivent en deuxième et troisième positions dans l'ordre d'importance de leurs préoccupations. Par ailleurs 70 % des chefs d'entreprise estiment que leur chiffre d'affaires est en baisse en 2020 par rapport à 2019 et, pour un tiers de ce groupe, que le manque à gagner est supérieur à 20 % du total de l'année précédente.

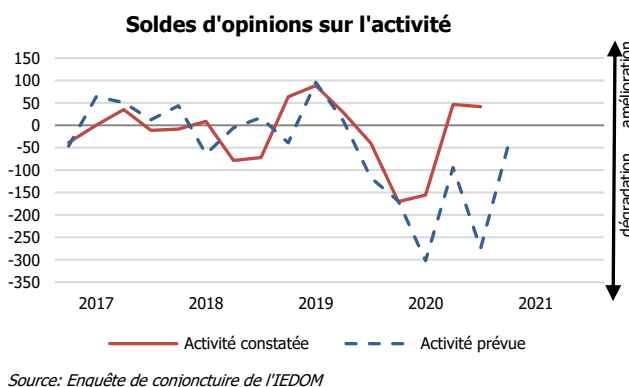
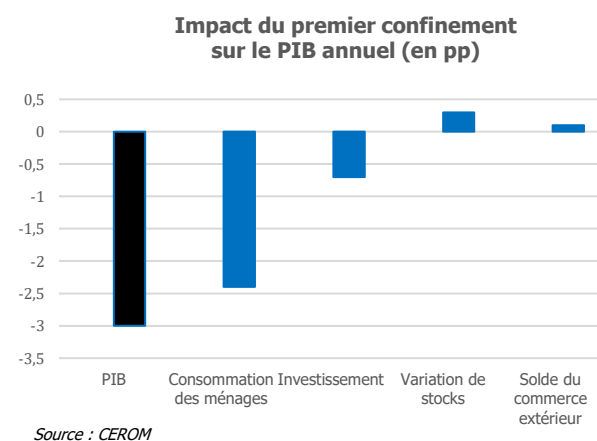


Activité : un choc important, mais moins fort qu'attendu

Le partenariat CEROM (qui rassemble l'Insee, l'AFD et l'IEDOM) estime que le premier confinement a provoqué en Martinique un [recul de l'activité économique de 20 %](#). Cette estimation correspond à une baisse de 3 points du produit intérieur brut (PIB). La seule baisse de la consommation des ménages expliquerait les trois quarts de ce choc. Empêchée par les restrictions d'ouverture des commerces de biens et services, la consommation des ménages martiniquais baisserait de 215 millions d'euros sur les 269 millions d'euros de manque à gagner pour l'économie.

Si la consommation des ménages a redémarré au second semestre suite au déconfinement, elle n'a pas atteint un niveau lui permettant de rattraper la tendance pré-crise. L'épargne « forcée » de 215 millions d'euros formée au cours du premier confinement est restée sur les comptes bancaires des ménages et a même atteint 290 millions à fin décembre au sortir du second confinement. On peut donc attendre du choc négatif de la crise qu'il soit supérieur à 3 points de PIB, sans atteindre toutefois l'ampleur des estimations réalisées pour l'Hexagone, pour lequel la Banque de France prévoit une chute de 8,2 % du PIB au titre de l'année 2020. Cette différence d'impact peut s'expliquer par trois facteurs. D'abord, les enquêtes de conjonctures locales ont relevé que la baisse d'activité dans le secteur de la construction et des travaux publics (BTP) n'a atteint, au plus fort du confinement, que -34 % en Martinique, contre un arrêt quasi-total des chantiers en Hexagone. Les petites structures, intervenant dans le second œuvre, se sont notamment mieux adaptées aux nouvelles conditions d'exercice de leur activité. En conséquence, l'investissement (qui rend essentiellement compte de l'activité du secteur du BTP) a beaucoup moins chuté en Martinique qu'en France entière. Ensuite, la structure du tissu économique s'est révélée plus protectrice localement. La part des services non marchands dans l'économie martiniquaise (38 % selon l'Insee en 2018) est près de deux fois supérieure à leur part dans l'économie nationale (22 % en 2018). Sur la totalité des revenus déclarés des ménages en Martinique, le secteur public, les pensions et les prestations en représentent ainsi 57 %, qui n'ont pas souffert de fluctuation pendant l'année. Enfin, la circulation du virus en Martinique a été, dans l'ensemble, moins intense que sur le continent, permettant notamment aux secteurs exposés (tourisme, café-restauration) de poursuivre leur activité sur une plus longue période dans l'année écoulée.

Cette relative résilience a paru surprendre jusqu'aux milieux économiques locaux. Dans l'enquête de conjoncture, les soldes d'opinions recueillant les prévisions du niveau d'activité et le niveau d'activité constaté des chefs d'entreprise ont fait apparaître un



découplage. Cet écart laisse effectivement penser que les chefs d'entreprise ont été globalement trop pessimistes, dans un contexte de forte incertitude, et que le volume d'activité les a plutôt favorablement surpris tout au long de l'année passée, peut-être du fait des dispositifs d'aide des autorités publiques.

Les aides de l'État ont ainsi joué à plein leur rôle contracyclique. La prise en charge du chômage partiel pour les entreprises martiniquaises l'ayant sollicité s'est élevée à près d'un point de PIB. Les concours bancaires engagés dans le cadre du prêt garanti par l'État ont totalisé 757 millions d'euros à fin décembre 2020, soit 75 % du chiffre d'affaires mensuel de l'ensemble des entreprises de l'île. Les aides versées dans le cadre du fonds de solidarité ont atteint 0,5 point de PIB en 2020. Dans l'ensemble, en cumulant les mesures de trésorerie (dont garanties bancaires) aux aides et subventions, les dispositifs d'urgence mis en place par l'État ont apporté un soutien de près de 10 points de PIB à l'économie martiniquaise.

Marché du travail : une situation moins favorable qu'il n'y paraît

À fin décembre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) s'établit à 38 440 personnes (CVS), en baisse de 1,7 % en par rapport au quatrième trimestre de 2019 (après -0,2 % au trimestre précédent). Le taux de chômage recule à 12 % en 2020, contre 15 % en 2019.

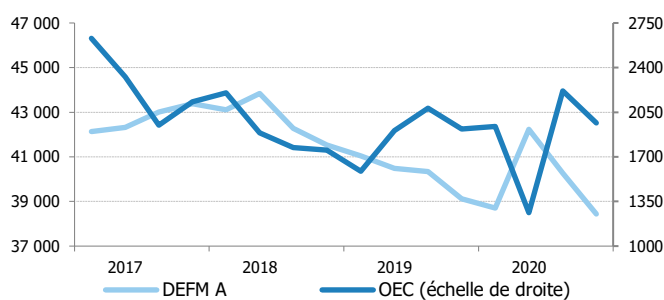
Ces statistiques semblent suggérer que le marché de l'emploi est en passe d'absorber le choc de la crise sanitaire. Toutefois, elles doivent être relativisées au regard des autres données chiffrées concernant le marché du travail. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie D (c'est-à-dire sans emploi, mais non tenus de rechercher un emploi pour cause de formation, de maladie ou d'indisponibilité immédiate) a bondi de 22,1 % (+600) au quatrième trimestre après une hausse de 4,2 % au trimestre précédent. Le nombre d'allocataires du RSA a également significativement augmenté au troisième trimestre (+2,1 %).

Par ailleurs, les chiffres communiqués par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) concernant le secteur privé (hors agriculture et hors particuliers employeurs) indiquent une stagnation du nombre de salariés au quatrième trimestre 2020 (-0,01 %) après un rebond de 2,9 % au troisième trimestre. Ceci laisse penser qu'une partie des demandeurs d'emploi du privé n'est pas revenue sur le marché du travail. Effectivement, la population active baisse de 7 % en 2020 par rapport à 2019. Enfin, l'enquête de conjoncture de l'IEDOM suggère qu'une entreprise sur 5 recourt encore au chômage partiel fin 2020, maintenant des salariés sur le marché du travail, mais en situation de sous-emploi. Les données de la Dares confirment les résultats de l'enquête, puisque les entreprises martiniquaises ont réalisé 4 520 demandes d'indemnisation d'activité partielle au quatrième trimestre (dont 2 155 pour le seul mois de novembre, correspondant au second confinement) représentant 3 229 emplois équivalent temps plein (EQTP) sur trois mois et 14,3 millions d'euros, après 3 255 demandes, 2 445 emplois EQTP et 11,4 millions d'euros respectivement au troisième trimestre.

La chute des prix de l'énergie pèse sur l'inflation

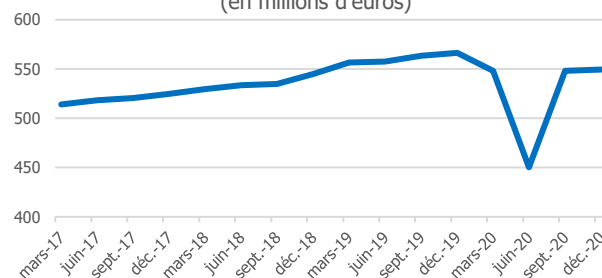
Si les confinements ont empêché la production par l'Insee de nombreux relevés mensuels au cours de l'année 2020², la trajectoire de l'inflation n'en est pas moins restée intelligible : la dynamique des prix n'a pas résisté à la crise sanitaire. L'inflation mesurée en moyenne annuelle a dû ainsi baisser de moitié en 2020 en Martinique pour évoluer à un niveau proche de celle de la France entière (+0,5 %). Dans un environnement récessif, caractérisé qui plus est par une forte baisse du trafic routier et une chute du trafic aérien, ce sont les prix de l'énergie qui ont le plus fortement contribué à l'inflechissement de l'indice général des prix à la consommation. Mesurés en glissement annuel de janvier 2020 à janvier 2021, les prix de l'énergie ont ainsi baissé de 5,2 %, les prix des produits pétroliers reculant notamment de 8,0 %. Les prix des services, dont l'évolution en 2019 avait contribué au rattrapage de l'inflation France entière par l'inflation Martinique, ont modestement progressé en 2020 (+0,7 % en glissement annuel), du fait de la baisse des prix des services de transports (-3,4 %).

Demandeurs d'emploi en fin de mois et offres d'emploi collectées (CVS)



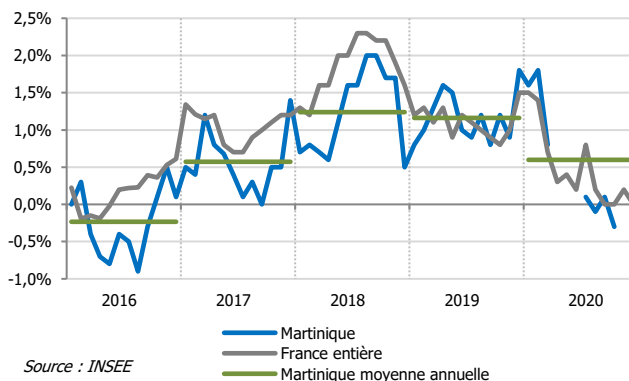
Sources : SMT, Pôle emploi, Dares

Masse salariale privée (en millions d'euros)



Sources : Acos

Indice des prix à la consommation (glissement annuel et moyenne annuelle)

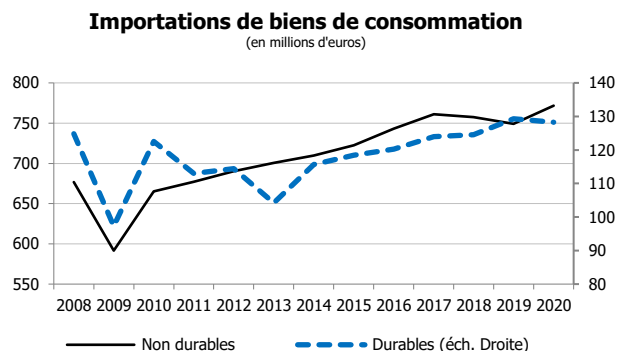


Source : INSEE

² La crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production des données de l'Insee. Les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus à partir du 16 mars pour reprendre progressivement en juin puis de nouveau suspendus entre le 30 octobre et le 4 janvier. Pour cette raison, nous remplaçons dans notre graphique les données de juin 2020 par celles de juillet 2020, ainsi que les données de décembre 2020 par celles de janvier 2021.

Recul de la consommation des ménages

La crise sanitaire a tout à la fois fait diminuer la consommation des ménages et changé son orientation. La situation financière nette des ménages martiniquais s'est améliorée de 260 millions d'euros en 2020. Cette évolution s'explique par l'accumulation d'épargne pendant les périodes de restriction d'activité, au détriment de la consommation finale. Elle s'explique également par la baisse de la demande des crédits à la consommation, dont la progression des encours a significativement ralenti (+0,9 % en 2020, après +6,7 % en 2019). Le marché de l'automobile illustre à lui seul le recul de la consommation des ménages. Les immatriculations de véhicules de tourisme neufs, qui reflètent en partie les ventes aux particuliers, ont connu une chute record de 27 % en 2020 par rapport à 2019. L'orientation et la composition de la consommation ont également changé avec la crise sanitaire. Les importations de biens durables (principalement de l'électroménager et des meubles) ont légèrement reculé en cumul sur l'année (-0,7 %), au bénéfice des importations de biens non durables (essentiellement du textile, des produits alimentaires et pharmaceutiques) qui progressent quant à elles de 3,1 %. Les restrictions d'ouverture des magasins de produits non essentiels, ainsi que les difficultés d'approvisionnement, ont bien entendu contribué à cette réorientation.

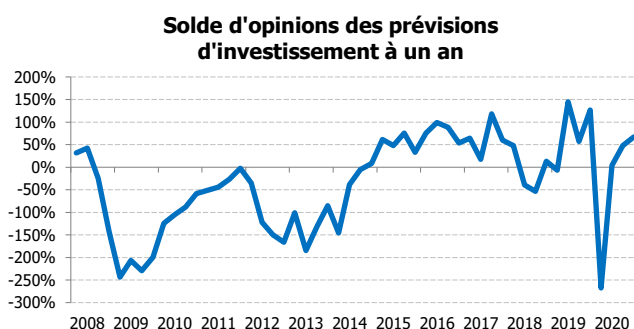


Source : Douanes

La confiance volatile des investisseurs

Les intentions d'investissement, mesurées par l'enquête de conjoncture de l'IEDOM auprès des chefs d'entreprise, ont atteint un creux record au premier trimestre de 2020, qui coïncide avec le début de la crise sanitaire et du premier confinement. Elles ont fortement rebondi au deuxième trimestre et poursuivi leur redressement ensuite, sans toutefois avoir rejoint leur niveau de fin 2019. Cette exceptionnelle volatilité traduit le degré d'incertitude qui entoure en 2020 les décisions économiques, dans le sillage d'une année 2019 ayant connu un regain d'optimisme, notamment dans le secteur du tourisme.

Les encours de crédits d'investissement des entreprises sont toujours bien orientés. Ils sont en hausse au quatrième trimestre 2020 de 4,4 % contre +7,7 % un an plus tôt. Les ménages ont également contribué à la hausse de l'investissement privé, puisque l'encours des crédits d'habitat des particuliers a augmenté de 4,8 % au quatrième trimestre contre +5,1 % un an plus tôt. Les importations de biens d'investissement en euro courant (-8,5 %) et les attestations de conformité électrique à destination des locaux commerciaux (-29 %) traduisent toutefois, d'une certaine manière, les retards d'investissement des entreprises.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Accroissement de la dépendance à l'Hexagone

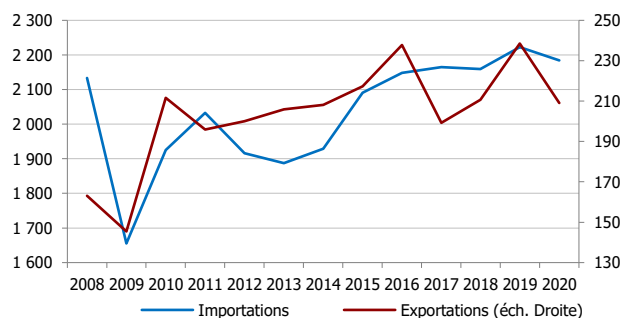
L'impact de la crise sanitaire sur les échanges extérieurs de la Martinique a été principalement quantitatif sur les exportations, et n'a modifié qu'à la marge ses caractéristiques et équilibres structurels.

En 2020, les exportations hors produits pétroliers fléchissent (-12,3 %), après deux années consécutives de hausse (+13,2 % en 2019, +5,7 % en 2018). À l'instar des autres régions, la Martinique est confrontée pendant la crise sanitaire à la baisse de la demande globale (banane) et à la perturbation des réseaux de fret (matériel de transport). À l'exception du rhum, les exportations de productions locales reculent (en montant).

Les importations de biens hors produits pétroliers sont également en repli en 2020 (-1,7 %) après +2,9 % en 2019. La crise sanitaire a toutefois rendu la Martinique encore plus dépendante de la métropole s'agissant de ses approvisionnements : 73,3 % proviennent de France métropolitaine en 2020, contre 70,6 % en 2019.

Le solde des échanges de produits pétroliers reste quant à lui déficitaire en 2020 (-210 millions d'euros), mais il se réduit en lien avec la baisse marquée du prix du pétrole.

Échanges extérieurs, hors services & hors produits pétroliers (en millions d'euros)



Source : Douanes

Des disparités concernant l'impact sectoriel de la crise

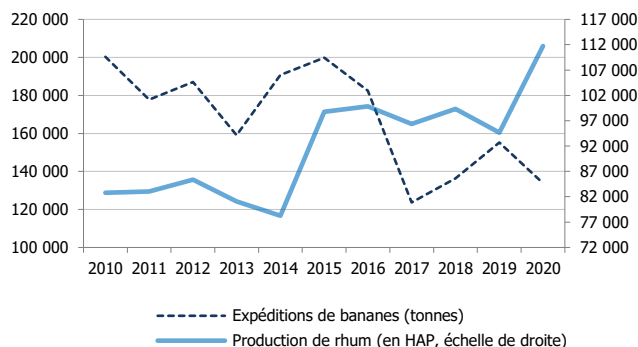
Le bilan mitigé du secteur primaire

Bien que les professionnels du secteur primaire aient pu continuer d'exercer leur activité sans interruption en 2020, le bilan dressé par la filière semble plutôt mitigé.

Les exportations de produits agricoles diminuent de 13,9 %, tirées vers le bas par les exports de bananes, en repli sur l'année (-13,7 %), du fait d'une production impactée par les fortes précipitations et d'une distribution gênée par la désorganisation du fret. Au sein des filières d'élevage, la production de viande (hors volaille) recule également (-6,2 % après -2,7 % en 2019) à 1 984,3 tonnes. Les abattages de viande porcine (-10,3 %), bovine (-0,2 %) et ovine et caprine (-4,8 %) se contractent.

Néanmoins, le bilan de la filière canne-sucre-rhum est plutôt positif. La campagne cannière s'est soldée par un résultat satisfaisant, avec une production de canne en hausse de 28,6 %, malgré les difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre lors du confinement. De plus, la teneur en sucre de la canne est élevée en 2020 en raison notamment du fort ensoleillement pendant la période du carême. De ce fait, la production de sucre est en progression (+28,6 % après -22,2 %). De même, la production de rhum s'inscrit en hausse (+18,0 %) à 111 735 hectolitres d'alcool pur (HAP) dans un contexte de baisse de la consommation locale (-11,9 % à 15 217 HAP) et de hausse de l'export (+6,8 % à 72 169 HAP) stimulée par la hausse de la demande mondiale.

Expéditions de bananes et production de rhum



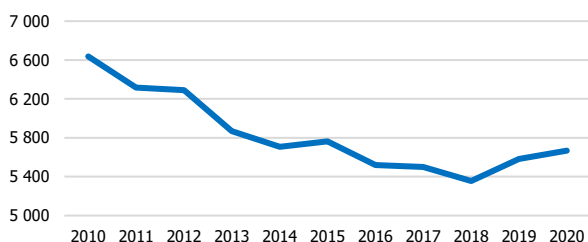
Source : CODERUM, Solstis

Le secteur du BTP résiste mieux à la crise

La crise sanitaire a un impact négatif sur le secteur de la construction. Si les confinements n'ont pas arrêté les chantiers, ils les ont significativement ralentis. Par exemple, la livraison du nouveau lycée Schoelcher de Fort-de-France, prévue en juin 2020, a été reportée d'un an. Dans ce contexte, les ventes de ciment continuent de reculer pour la sixième année consécutive (-8,2 %, à 137 917 tonnes). Néanmoins, les emplois salariés dans le secteur de la construction ont poursuivi leur hausse en 2020, pour la deuxième année consécutive (+84 après +228 en 2019). Si le secteur a bien détruit des emplois au premier trimestre, consécutivement au confinement, il a créé suffisamment d'emplois sur le reste de l'année pour compenser cette baisse. Cette dynamique, associée à celle des encours de crédits à l'habitat particulier (+4,8 %, après +5,1 % en 2019) suggère que le segment de la rénovation et du second œuvre constitue le socle de cette reprise amorcée en 2018.

Emplois salariés dans le BTP

(données en fin de T4)

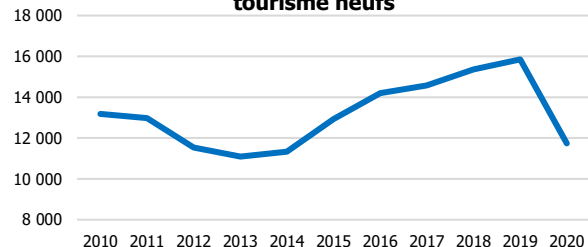


Source : Insee

Des situations très hétérogènes dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire marchand, qui rassemble près de 44 % de l'emploi salarié en Martinique, a particulièrement souffert en 2020. Il fait partie, avec le secteur agricole, des secteurs ayant perdu des emplois salariés (-800 emplois nets entre les quatrièmes trimestres de 2020 et 2019). Les restrictions d'activité ont significativement contribué à cette évolution. Selon les déclarations des chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, l'activité s'est dégradée en moyenne en 2020 en lien avec la crise sanitaire. Les carnets de commande ont également fortement baissé dans le secteur. La situation est toutefois différenciée selon les types de commerce. Le secteur automobile, qui a vu ses enseignes spécialisées fermer leurs portes pendant les périodes de confinement, connaît une chute de ses ventes. Le nombre d'immatriculations de véhicules de tourisme, qui les reflète, ont ainsi reculé de 28 % en 2020 par rapport à l'année dernière. Le secteur de la distribution spécialisée (loisirs, bricolage, ...), à l'image du secteur de la grande distribution, a moins souffert de la crise sanitaire, du fait de la réorientation des achats des ménages. Ainsi, le chiffre d'affaires cumulé des hypermarchés et du hard discount dans l'alimentaire est en hausse de 6,0 % sur l'année en 2020.

Immatriculations de véhicules de tourisme neufs



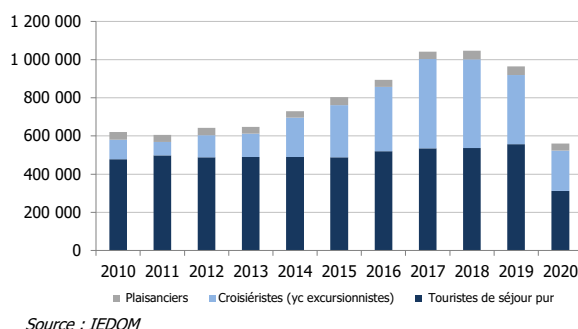
Source : AAA

Tourisme : secteur le plus touché par la crise

En 2020, le secteur du tourisme en Martinique est particulièrement touché par les conséquences de la crise sanitaire. Dans l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, les professionnels de la filière décrivent une forte dégradation de l'activité, en raison des restrictions de déplacement à destination et en provenance de l'Hexagone comme de la fermeture des frontières internationales pendant les périodes de confinement.

Dans le sillage de ces mesures, le flux total de touristes vers la Martinique a chuté de 41,9 % par rapport à 2019, à 559 584 touristes (contre 963 894 en 2019) selon le Comité martiniquais du tourisme. La fréquentation des croisiéristes a également baissé de 40,9 % comparativement à 2019 en raison des interdictions d'escale à Fort-de-France à partir du 27 février 2020. De même, le nombre d'autres excursionnistes (-47,1 %) et de touristes de séjour a diminué (-43,9 %, à 312 305 touristes) sur la période et repasse sous le seuil des 500 000 visiteurs. Par conséquent, la dépense globale directe des touristes (excursionnistes et touristes) en 2020 a atteint 254,4 M€ (contre 490,2 M€ en 2019), soit une chute de 48 % sur l'année. En outre, la fréquentation de l'aéroport et les mouvements de vols ont reculé respectivement de 49,7 % et 44,3 % sur l'année.

Nombre de touristes en Martinique



L'activité financière également perturbée par la crise sanitaire

La crise sanitaire modifie significativement la situation financière des agents, en Martinique comme sur le reste du territoire français. Leur consommation ayant chuté, les ménages se retrouvent avec un surplus d'épargne important, tandis que les entreprises ont recours massivement au crédit *via* les prêts garantis par l'État (PGE), dont une part significative repose encore sur les comptes courants. L'encours douteux n'a que faiblement augmenté, l'impact de la crise sur la sinistralité n'étant pas attendu avant 2021, voire 2022 suite aux moratoires.

Financement bancaire : les crédits d'investissement et les crédits à l'habitat demeurent très dynamiques, les PGE boostent l'encours global

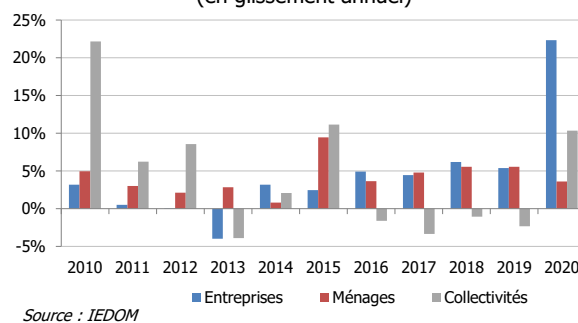
L'encours sain de crédits progresse de 11,9 % en 2020. Hors PGE, il croît de 4,4 %, soit un taux de croissance comparable à celui observé en 2019 (+4,1 %). Il s'établit ainsi à 11,2 milliards d'euros.

Du côté des entreprises, les crédits d'exploitation explosent (+140,4 %) uniquement du fait du recours massif aux PGE. Ces derniers avoisinent les 750 millions d'euros en fin d'année, soit presque le double de l'encours habituel des crédits d'exploitation. Les crédits d'investissement demeurent très dynamiques (+12,0 %³), tandis que les crédits immobiliers affichent un léger recul (-1,0 %).

S'agissant des ménages, les crédits à l'habitat conservent un rythme de croissance relativement constant (+4,8 % après +5,1 % en 2019). En revanche, les crédits à la consommation sont impactés par la crise sanitaire ; ils ont reculé au premier semestre, puis sont repartis à la hausse au second. C'est en effet pendant le premier confinement qu'a été observée la chute brutale de la consommation. Au final, les crédits à la consommation s'inscrivent en faible hausse sur l'année, loin de la croissance constatée les années précédentes (+0,9 % en 2020, contre +6,7 % en 2019 et +7,2 % en 2018).

Pour leur part, les collectivités locales connaissent une augmentation sensible de leurs financements (+10,3 %). Les crédits d'investissement, en particulier, gagnent 6,1 % alors que l'encours était orienté à la baisse depuis 2016.

Évolution des encours sains de crédits (en glissement annuel)



³ Évolution calculée sur la base d'une collecte enrichie en 2020. À collecte inchangée, les crédits d'investissement progressent de 8,9 % sur l'année.

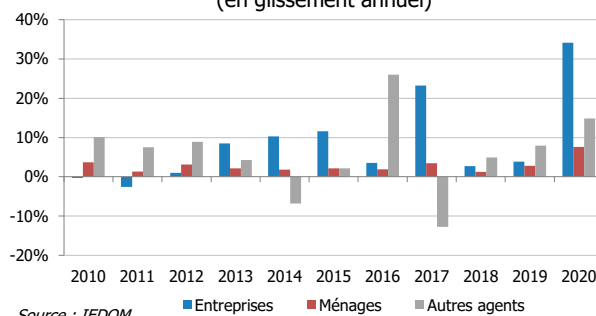
Collecte des avoirs financiers : un matelas conséquent accumulé en 2020

Les actifs financiers des Martiniquais connaissent une croissance exceptionnelle (+15,2 %, contre +3,4 % en 2019). Cette hausse est essentiellement portée par les dépôts à vue et les comptes d'épargne réglementée, tandis que les placements bloqués à court terme, ainsi que l'épargne longue, sont à la peine. L'ensemble des dépôts atteint 9,7 milliards d'euros.

Les entreprises enregistrent la plus forte hausse, à 34,1 %. Selon les banquiers interrogés, une part importante des PGE n'a pas encore été consommée, ces financements ayant souvent été mobilisés sur le principe de précaution, en l'absence de visibilité quant à la durée et à l'impact de la crise sanitaire.

Chez les ménages, l'épargne « forcée » accumulée lors du premier confinement n'a pas été utilisée par la suite, notamment du fait des perspectives incertaines. Il convient de noter qu'*a priori* une part majoritaire de la population n'a pas subi de perte de revenu à cause de la crise (salariés du public, bénéficiaires de minima sociaux, retraités, etc.). Dans ce contexte exceptionnel de croissance des dépôts, les actifs des ménages augmentent de 7,6 %.

Évolution des actifs financiers
(en glissement annuel)



Source : IEDOM

Sinistralité : pour l'heure, pas d'impact de la crise sanitaire

Les créances douteuses brutes enregistrent une légère hausse de 0,8 %. Elles représentent 5,3 % de l'encours brut de crédits, contre 5,8 % en 2019. À noter que si l'évolution globale est baissière depuis plusieurs années, le secteur bancaire craint une dégradation à partir de 2021.

Perspectives 2021 : dans l'attente du facteur confiance

L'activité économique se contracte soudainement en Martinique sous l'effet de la crise sanitaire et des mesures de restriction d'activité. En particulier, elle freine l'élan des deux années précédentes qui avaient vu une amélioration significative du marché du travail. Néanmoins, le choc négatif apparaît, d'une certaine manière, comme moins important qu'attendu. L'adaptation des restrictions d'activité au contexte local, la structure du tissu économique martiniquais ainsi que les aides massives des autorités publiques (prêt garanti par l'État aux entreprises, médiation du crédit, reports de charges fiscales et sociales, chômage partiel, fonds de solidarité...) ont circonscrit l'ampleur du choc à un niveau plus supportable pour l'économie insulaire.

De cette situation résulte notamment une forte hausse des actifs financiers des agents économiques. Les ménages et les entreprises ont accumulé près d'un milliard d'euros supplémentaires en 2020 sur leurs comptes courants. Or, c'est essentiellement de l'utilisation, dans les mois à venir, de cette épargne et de cette trésorerie que dépendra la reprise économique sur l'île.

Sans nul doute, la résolution du volet sanitaire de la crise jouera sur le facteur confiance des ménages et des entreprises, dont le retour est un préalable à leur décision de consommer ou d'investir ces actifs. Tout l'enjeu de la reprise économique en 2021 réside désormais, semble-t-il, dans la synchronisation entre d'une part, le retour de la confiance des agents économiques et d'autre part, le retrait des aides des autorités publiques. De ce *fine tuning* dépend également l'irréversibilité de la destruction des capacités de production par la crise sanitaire, et donc le niveau à moyen terme de la croissance de l'économie locale.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Responsable de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS - Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER

Responsable de la rédaction et rédaction : N. GOBALRAJA

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : avril 2021 – Dépôt légal : avril 2021 – ISSN 2679-0823